ALFRED REBOUX Propriétaire - Gérant

ABONNEMENTS: Tourseing: Trois mois. . 13.30

de-Calais, Semme, Aisne, en sus.
Le prix des Abennements est payable
avance. — Tout abennement continue,
squ'à reception d'avis contraire.

Six meis. . . 26.>> Un an . . . 80.>>

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTREL & COMMERCIAL DU NORD

LA JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour le publicien des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

BOURSE DE PARIS 25 MARS

	(3	ierv	ice	gou	ver	nem	ente	rl)		
3 0/0.									64	00
4 1/2.									92	75
Empruh	ts	(5	0/6)).					102	55
			2	6	MA	RS				
3 0/0.	٠				٠				64	25
4 1/2.									92	80
Emprun	ts	(5	0/0).					102	90
Service 1	oar	tici	ilie	r di	. Jo	urn	al d	e'A	louba	ioc.)
Actions	1	Ban	que	e de	e F	ran	ce		3900	0.0
30	2	Société générale							572	00
2 m	(réc	lit i	fon	cier	de				
		F	ran	ce					925	00
	C	her	min	S	autr	ich	ien	3	700	00
	I	yo	D.						945	00
	E	st							547	0.0
	0	ue	st						602	00
30	Nord								172	00
»	M	lidi							685	00
	Suez								750	00
\$ 0/0	Péruvien								71.	5/6
Actions	I	an	que	ot	ion	nan	e			
	(ancienne)								690	00
30	B	and	jue	ott	lem	ane	;			
	(nouvelle)								616	00
Londres cour									25	25
Grédit Mobilier									452	
Turc									43	90

DÉPÊCHES COMMERCIALES Service particulier du Journal de Roubara

Marseille, 26 mars, 11 h. 45 matin. Laines: Pelades Andrinople blanches 225, noires grises à 180, débris Oran 117,50. Buenos-Ayres assorties à 210, Caracach Mossoul à 225. Italie retondues suint à 180

Cafés : Ventes 200 sacs Rio grande à

Changesur Londres, 4.82 1/2; change sur Paris, 5.21 1/4

Valeur de l'or, 116

Café good fair,(la livre) 16. Cafés good Cargoes, (la livre) 16 3/4 Marché calme.

ROUBAIX 26 MARS 1875.

Bulletin du jour

Quelle que soit la persistance avec la-quelle divers journant énumèrent les mises en disponibilité ou les révocations dans les préfectures et les sous-préfectures, nous ne saurions trop répéter que rien de semblable n'a été décidé, du moins jusqu'ici, dans les régions officielles. Les listes de fonctionnaires menacés que l'on se plaît à colporter, ne sont justifiées par aucune indication sé-

Le conseil des ministres, qui se réunit d'ordinaire les mardis et vendredis, ne tiendra pas séance aujourd'hui, à cause du vendredi saint. Sa réunion est ajournée à samedi.

M. Buffet ne doit pas s'éloigner de Paris, comme on l'a dit. Il n'y a pas lieu de penser qu'il se rende dans les Vosges d'ici à une quinzaine.

M. de Bismark est plus que jamais en faveur. Une lettre de l'empereur Guil-laume au chancelier de l'empire, pu-bliée dans le Journal of sciel du 24, exprime les remerciments du souverain pour les nombreuses félicitations qu'il a reçues de toutes les parties de l'Alle-

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 27 MARS 1875.

REVUE MUSICALE

L'école moderne, tant décriée à son avénement par les partisans obstinés de la musique italienne et de la mélodie obligée, poursuit avec énergie son ingrate et difficile carrière, plantant cà là des jalons sur la route du succè et forcant ses détracteurs les plus endurcis à s'incliner sur son passage. Eviter la banalité, donner à la phrase musicale tous les développements qu'elle comporte, rendre avec le plus de vérité possible les sentiments humains, tel est le programme des jeunes et savants musiciens dont Wagner et Bellioz sont les maîtres, Gluck, Spontini

et Weber les précurseurs. Le public a longtemps résisté par sa froideur et son indifférence à l'introduction de cette musique nouvelle, dans les théâtres lyriques. On laissait les sectateurs de Wagner applaudir leur idole à Munich et à Bayreuth, et les

magne, de l'autre côté des frontières et même des pays situés hors de l'Europe.
L'empereur dit que ce n'est pas sans une profonde émotion qu'il a vu ces témoignages d'affection pour sa personne.
C'est donc le prince chancelier qui a eu l'honneur d'être chargé par son souverain d'être son interprète auprès de ses peuples. peuples.

Bureaux: RUE NAIN, 1.

On sait que la nouvelle du voyage de l'empereur d'Autriche en Italie a subi-tement fait reprendre à l'empereur Guillaume le projet un moment écarté de rendre aussi visite au roi Victor-Emma-nuel. C'en était assez pour qu'aussitôt certains nouvellistes pensassent devoir annoncer, comme contre-partie des entrevues qui se préparent à Venise et probablement à Vérone, une sorte de Congrès des trois empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. La Gazette d'Ausbourg ne paraît guère considérer ce bruit comme vraisemblable, par la raison qu'il n'existe en ce moment qu'il n'existe raison qu'il n'existe en ce moment aucune question politique assez impor-tante pour que la solution exige un moyen aussi extraordinaire.

Il est donc probable que dans les con-férences qui vont bientôt avoir lieu en-tre l'empercur d'Autriche et le roi d'Ita-lie, et uu peu plus tard entre ce dernier et l'empereur d'Allemagne, il ne sera traité aucune question affectant la po-litique générale de l'Europe, mais qu'on bornera à l'examen de certains points particuliers, qui ont pour ces divers souverains un intérêt commun. La loi des garanties et le futur conclave offriront à leurs délibérations une assez ample ma-

tière.

La Gazette de Francfort nous paraît conjecturer avec raison que les affaires d'Orient feront aussi l'objet de ces conférences. Il ne serait donc pas, après tout, impossible que celles-ci donnassent lieu plus tard à quelques pourparlers entre les trois cours du Nord, et c'est peut-être cette hypothèse fort plausible] qui a donné naissance au bruit d'une entrevue destrois empereurs. d'une entrevue destrois empereurs.

Le Journal officiel publie les documents suivants:

tradition conclu, le 15 août 1874, entre la France et la Belgique.

Article unique. — LePrésident de la République française est autorisé à rati-fier, et, s'il y a lieu, à faire exécuter la convention d'extradition conclue, le 15 août 1873, entre la France et la Belgi-que, et dont une copie authentique demeure annexée à la présente loi (1).

LOI relative à la mobilisation par voie d'affiches et de publications sur la roie publique.

Article unique. - L'article 22 de la loi du 24 juillet 1873, sur l'organisation générale de l'armée, est complété par l'addition du paragraphe suivant:

« La mobilisation peut aussi aveirlieu par voie d'affiche et de publications sur la voie publique. En conséquence, tout homme à la disposition de l'autorité militaire ou faisant partie de la disponibilité et de la réserve de l'armée active, de l'armée territoriale et de la réserve de cette armée, devra semettre en route de façon à arriver à son corps le jour fixé par l'ordre de mobilisation ou par le certificat dont il sera porteur, en vertu de l'article 38 de la loi du 27 juillet 1872, et sans attendre la notification indivi-duelle d'un ordre de route ou à appel.»

(1) Le texte de cette convention sera pro-mulgué officiellement après l'échange des rati-fications des puissances contractantes.

cien novateur aux concerts populaires de Pasdeloup et aux représentations privilégiées du Tannhauser au Grand-Opéra.

Gounod et Ambroise Thomas ont contribué pour leur grande part au revirement que nous voyons se produire aujourd'hui en faveur de la musique de l'avenir. Qui le croirait? le poëte qui a chanté les amours de Faust et de Marguerite, le sémillant auteur du Card; du Panier fleuri, de Gille et Gillotin ont servi de transition entre l'ancienne école et l'école nouvelle, l'un par Rômio et Juliette, l'autre par Mignon et Hamlet.

Ces œuvres de premier ordre ont formé le goût du public et permis aux habitués de l'Opera-Comique, qui nagüères dédaignaient la Princesse Jau-ne de Saint-Saëns (un petit chef-d'œuvre) Don César de Bazan de Massenet. Djamileh de Bizet, d'applaudir et de porter aux nues, la Carmen du même Bizet dont nous enregistrons avec le plus grand plaisir, le succès incontes-

table et bien mérité. Nous avons entre les mains la partition de Carmen et nous y retrouvons Parisiens sifflaient sans pitié le musi- : toutes les ingéniosités mélodiques et har-

Question de droit eivil ceclésiastique

SÉPARATION DANS LES CIMETIÈRES

Le triste usage des enterrements civils, anjourd'hui plus fréquents, a créé des difficultés nouvelles au sujet des cime-tières. Le décret du 23 prairial an XII, en réglant la question des sépultures pour les différents cultés, n'avait pas prévu le cas des solidaires et des libres-penseurs qui, après avoir vécu en impies toute leur vie et refusé le ministère du prêtre à leurs derniers moments, prêten-dent se faire enterrer dans la partie bé-nite du cimetière, au milieu des fidèles.

Selon l'esprit de la loi, il devrait y avoir dans le cimetière comme une partie séparée pour les individus appartenant à aucune religion, comme il y en a une pour les pratiquants des divers cultes. Par le fait, cette séparation, vu la rareté des enterrements civils, n'existe pulle part et dans le plus grand nombre nulle part, et dans le plus grand nombre des communes, le culte catholique étant le seul professé, le cimetière est com-mun pour tous les morts.

Le cas d'un enterrement civil se présentant, quel est le droit du curé, si le maire se refuse à établir dans le cime-tière aucune séparation? Un avis du conseil d'Etat (29 avril

1831), confirmé par une décision minis-térielle, a résolu la question. Danssa délibération, le conseil d'Etat,

visant l'article 15 du décret du 22 prai-rial an XII, est d'avis : « que l'autorité civile a rempli levœu de la loi lorsqu'elle a fait établir dans les cimetières des divisions pour les différents cultes; que toutefois, si dans l'exercice qui lui appartient de la police des cimetières, elle doit demeurer étrangère aux observan-ces particulières à ces cultes, elle ne doit pas s'opposer à ce que, dans l'enceinte réservée à chaque culte, on observe els règles, s'il en existe, qui peuvent est quelqu distinction pour les sépultu-

En conséquence, lorsqu'un curé re-fuse à un défunt, conformément aux lois ecclésiastiques, l'inhumation en terre sainte, il a le droit, n'existàt-il pas d'en-ceinte particulière, de s'opposer à ce bénite. Les lois de l'Eglise prescrivent de réserver dans le cimetière un lieu séparé pour les enfants morts sans baptême, les suicidés et autres auxquels la sépulture ecclésiastique est canonique-ment refusée. Le curé a le droit d'exiger du maire que cette réserve soit faite en un endroit séparé, et, si celui-ci s'y re-fuse, de la faire lui-même. C'est ce coin qui doit être affecté aux libres penseurs et autres enterrés civilement. Le maire commettrait un abus de pouvoir en se prévalant de son droit de police pour faire inhumer le solidaire au milieu des tombes des fidèles; il y aurait lieu de se pourvoir contre lui pour trouble apporté au libre exercice du culte catholique reconnu parle concordat En effet, l'Eglise tient pour interdit le cimetière dans le-quel une inhumation aurait lieu contrai-rement à ses lois, et ce serait empêcher à l'avenir les cérémonies religieuses de l'inhumation que d'introduire dans le rang des tombes des fidèles le corps d'un individu auquel l'Eglise a refusé, ou plutôt qui s'est refusé à lui-même la sépulture ecclésiastique.

CHRONIQUE

Deux prêtres relaps du diocèse de Bordeaux, MM. Junqua et Mouls, dont nous avons dans le temps raconté la dé-plorable odyssée, se sont réfugiés à Bruxelles après leur condamnation par

moniques de la jeune école, en même temps que l'expression vraie et soigneusement étudiée de la pensée. Le second acte surtout paraît avoir été traité con amore par le musicien; tout y est plein de mouvement, de verve et de chaleur; les mélodies ont de la couleur et de l'originalité, et, (chose étonnante de la part d'un compositeur de l'avenir) rythmées d'une façon symétrique et carrée. Nous recommandons aux chanteurs l'air du Toreador, dont le moif, pour manquer un peu de distinction, n'en est pas moins entraînant et destiné à faire beaucoup d'effet. Les morceanx les plus saillants de la nouvelle ceuvre de G. Bizet nous sont signalés par Tel journaux de musique parisiens: ce sont, d'abord, toute la première scène si colorée du 2me acte, avec son ballet des Bohémiens,, le chœur d'entrée du 3^{me} acte, et le bel épisode dramatique qui le couronne.

En somme, le succès de Carmen s'affirme de jour en jour, et voilà M. Bizet déjà célèbre parmi ses confrères, l'objet des faveurs et des applaudisse-ments de ce public qui s'était montré tant de fois injuste et indifférent à son

s tribunaux correctionnels. Ils font en elgique des conférences souvent plus olitiques que religieuses. Leurs déborements ont attiré la vigilance de la poce beige, qui vient, à ce qu'assure la iberté, de leur signifier qu'ils seraient xpulsés s'ils ne mettaient un frein à eurs violentes attaques contre le gou-

ernement français.

L'argument produira son effet. La seur du gendarme a plus d'empire sur ses ames en révolte que la crainte de

Nous avons annoncé que Cabrera était arrivé, mercredi dernier, à Bayonne, et l'était rendu immédiatement à Biar-

Le Courrier de Bayonne nous apprend qu'il s'est installé dans cette dernière ville, à l'hôtel d'Angleterre où il occupe les appartements du 2° étage qui se tfouvent à l'extrémité sud et ont vue sur l'Océan. M. Cabrera est marié et père de cinq enfants, trois garçons et deux filles. Il faut préparer des apparte-ments pour recevoir sa famille, ce qui semblerait prouver qu'il compte faire un séjour plus prolongé qu'on ne l'a

Voici les noms des personnages qui compagnent le solitaire de Wentworth

MM. de Tovary y Cabrera, Homedes y Cabrera, Paray de Alarcon, Merry, Juan de Dios Polo, son beau-frère.

Les Anglais ont toujours eu la manie de nous emprunter des pièces, même à l'époque -où son théatre était le plus ri-

C'est surtout les troupes de comé diens de province qui ont la spécialité de ces imitations parfois bien étranges. Chaque troupe s'annexe un auteur traducteur, c'est-à-dire un jeune hom-

me sachant tant bien que mal le français, et dont l'occupation consiste à traduire nos pièces, notamment nos traduire nos pièces, notamment nos gros drames et nos gras vaudevilles.

Il paraît que ces traductions arrivent parfois à une force comique indicible, surtout quand il s'agit d'un drame lugubre.

exemple piquant.

Les Anglais ont la manie d'introduire des danses parlout. Un jour, dans une petite ville de province, on jouait un drame de M. Dennery, traduit en anglais. Il s'agissait d'une épouseinnocente et persécutée qui s'étaitréfugiée, avec sa fille et un fidèle serviteur, dans une cahane abandonnée cabane abandonnée.

Il fallait une danse !... Croyez-vous que l'habile traducteur fut embarrassé ? Pas le moins du monde. Il ajouta à son drame la simple phrase suivante, adres-sée avec émotion par l'épouse persécu-tée à son fidèle serviteur.

William, je me sens triste : dansezmoi donc ce pas qui m'égayait dans ma tristesse, vous savez, mon ami? » William dansait et ladame était égayée

LETTRE DE PARIS Correspondance particulière du Journal de Roubaix

et le public aussi, sans doute.

Paris, 25 mars 1875. Contrairement à ce que disent plu-sieurs journaux, il est vraisemblable que le gouvernement prendra une réso-lution au sujet des élections partie les seulement après les fêtes de Paques. Il paraît devoir se décider à pourvoir seu-lement à six vacances, afin de ne pas avoir l'air de redouter le suffrage universel, sans cependant provoquer une sorte de consultation nationale sur le

Comme un bonheur ne vient jamais seul, M. Bizet vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

Il est probable que la même distinc-tion est réservée dans un avenir très prochain à M. Massenet, dont le mystère en trois parties : Eve, vient d'obtenir le plus grand succès au concert de la Société ée l'Harmonie sacrée. Eve complète admirablement la col-

lection d'oratorios modernes dont les compositeurs français viennent d'enrichir le domaine de l'art musical. De-puis quelques années d'ici, Ruth et Redemption de César Franck. Marie Magdeleine de Massenet. Gallia de Gounod ont donné la mesure de ce que peut faire cette pléiade d'artistes qui tend à restituer à la France le sceptre de la musique, comme elle a su reconquérir la suprématiedans les autres arts.

Ce n'est pas sortir de la jeune école française que signaler à nos le succès magnifique que vient de rem-porter à Lille comme compositeur et comme virtuose, M. J. Koszul. La société de musique de chambre dirigée par M. Paul Martin vient d'exécuter un Quintette (andante et scherzo) pour piano, deux 'violons, alto et violon-

vote du 26 février. On comprend quel demander que toutes les élections se fassent en bloc.

Le Siècle dénonce toujours avec deur les préfets qui ne mettent pas les mots : République française en tête de leurs arrêtés. Aujourd'hui il se met véritablement en colère et il accuse ces préfets d'être des fauteurs de désordre, des conspirateurs. Le Siècle se faisant le désenseur de l'ordre moral, c'est réiculisant. On comprend que pour le Siècle et consorts l'apuration administrative se fait véritablement trop loagtemps attendre. Le Bien public essaie de calmer leurs impatiences en annonçant quelques prochaines mises en disponibilité; il ne parle que des préfets. Quant aux maires et adjoints, ce n'est par dougaines n'est par de calmer leurs de calm par douzaines ni par centaines, c'est par milliers qu'on réclame les révocations. Ainsi on dit que les demandes formulées pour les députés concernent de cinq à six mille maires et de six à sept mille adjoints dont on sollicite le changement. Ce sont de jolis chiffres, et vous pouvez vous faire une idée de la somme de rancunes qu'ils représentent.

Quelques délégués de la démocratie Venius derigues de la democratie ne pouvaient manquer de se rendre à Venise pour y assister à l'inauguration de la statue de Manin. Vous pourrez lire dans nos journaux républicains le discours prononcé par M. Henri Martin. C'est avec autant de regret que de surprise que nous voyons l'historien essayer que niteus amende honorable au suiet. une piteuse amende honorable au sujet d'une clause du traité de Campo-For-mio par lequel Bonaparte laissa Venise à l'Autriche. Nous sentons notre amourpropre national protester avec indigna-tion quand nous voyons des Français s'en aller àl'étranger pour jeter le blâme sinon l'injure sur les actes du gouversinon l'injure sur les actes de gournement français, aussi bien dans le passé que dans le présent. Il était si facile de se taire et de ne pas nous rappeler que les adieux massacres de Vérone ont été les oueux massacres de verone ont eus soudoyés par la République de Venise. Les vénitiens avaient fait lachement assassiner des Français; c'est peu de chose, parati-il, pour nos républicains. Triste, triste!

Mr. Dufaure va publier dans quelques jours un nouveau volume : c'est le récit des événements qui suivirent l'armistice jusqu'après le traité de Francfort, Nous ne connaissons pas cet ouvrage, mais nous serions désireux de voir s'il contient le récit fidèle et surtout complet de tout ce qui passa à Francfort entré le prince de Bismark et le négociateur français. Nous doutons fort que M. Jules Favre dise toute la vérité, rien que la vérité.

On dit que M. Thiers écrit ses mémoi-On dit que M. Thiers ecru ses memo-res politiques. Ces documents instruc-tifs auront-ils le même sort que les mémoires de M. de Talleyrand, qui de-vaient être publiés trente ans après sa mort et qui, malgré les trente ans sa mort et qui, malgré les trente ans écoulés, restent encore dans les cartons de ses héritiers.

Je puis vous affirmer que les renseignements donnés par quelques jour-naux sur les déplacements et mutations de plusieurs préfets sunt tout à fait inexacts, en ce sens qu'aucune résolu-tion n'a été prise à cet égard et que le mouvement préfectoral sera soumis au conseil des ministres.

C'est seulement après Pàques que l'embassadeur d'Espagne remettra au ma-réchal de Mac-Mahon les insignes de chevalier de la Toison d'Or.

Les théâtres subventionnés font relâche aujourd'hui. On remarque que cette année les concerts spirituels sont moins nombreux que d'habitude.

celle, composé par notre concitoyen, et nous y avons remarqué le cachet original, la facture sérieuse et en même temps délicate, l'imprévu du rythme et de l'harmonie qui distinguent l'école moderne. Il faut surtout signaler dans l'Andante un choral superbe et lar-gement traité, qui a vraiment enlevé l'auditoire et provoqué d'unanimes applaudissements.

M. J. Koszul n'a pas eu moins de succès comme exécutant; il favt un grand talent pour rendre avec une telle perfection la Polonaise, op. 26 de Chopin, et avec tant de brio et de verve le Caprice de J. Raff, œuvre fantaisiste et vagabonde ainsi que le demande son titre, très-difficile comme mécanisme

et comme expression. Au dernier concert de M. Paul Martin, nous avons eu l'heureuse fortune d'entendre Camille Saint-Saëns. Il est superflu d'apprendre à nos lecteurs que le grand artiste est toujours sans rival. que pour lui toutes les difficultés d'exécution ne sont qu'un jeu, et qu'il est impossible pour d'autres d'arriver à autant de finesse et de précision. Mais, nous voulons signaler sa Romance pour violon, œuvre charmante et coloALFRED REBOUX

es: la ligne.

Pour la première fois, Paris

russe jonée par des autites a pour titre: Une Noce Russe, pièce à grand orchestre en cint actes, par M. Souakhonine. La représentation aura lieu samedi au théâtre Ventadour.

Peu d'affaires à la Bourse en raison de la semaine sainte : cependant les cours se tiennent un peu mieux qu'hier.

Paris, 25 mars 1875.
Depuis le départ de l'assemblés le monde financier est plus agit que le monde politique. Vous peuvez voir que la nolémique de nos journaux de Paris présente bien peu d'intérêt. Le ministrée du 10 mars n'a pas encore donné signe de vie et n'a produit aucun acte qui puisse être discuté. Attendons le donc à l'œuvre.

Ouelle est la part du centre droit et contra d'intérêt.

à l'œuvre.

Quelle est la part du centre droit et du centre gauche dans la victoire du 28 février? La France est-ellé centre gauche, comme le répète M. Laboulaye, d'après les libéraux de la restauration? Il faut convenir que si la France est devenue centre gauche, elle a mis bien du temps à découvrir toutes les vertus de la politique de ce groupe parlementaire.

La constitution du 25 février est-elle plus viable que les douze ou quinze qui l'ont précédé Voilà encore une question qui s'agite dans nos journaux, et je crois vraiment que de pareilles discus-sions sont bien oiseuses.

sions sont bien oiseuses.

Il y aura bien à parier que la constitution du 25 février produira chez nous, avant peu de temps, des résultats analogues à ceux qui ont amené un conflitentre les deux chambres danoises. Le radicalisme, ce choléra politique de notre époque, a envahi toute l'Europe et s'est rendu. maître de là Chambre des députés dans le Danemark, ohambre qui se nomme, le Folkething. La chambre haute est le Landsthing. La majorité radicale dans la chambre basse prétend que, malgré les dispositions textuelles de la constitution danoise, le Folkething est maître souverain du budget et que est maître souverain du budget et que le rôle de Landsthing doit se réduire à un rimple enregistrement. La chambre haute, d'accord avec le gouvernement, n'admet pas ce système, telle est l'origine du grave conflit engagé en ce moment entre les deux chambres danoises, conflit aux legral l'expellente (arressentie). conflit sur lequel l'excellente Cor pondance Scandinave de Copenh nous donne de très intéressants tails

Il en sera probablement de même chez nous, après les élections générales, entre le Sénat et la chambre des députés.

Je reçois de Berlin des informations qui m'autorisent à considérer comme très graves, et comme pouvant amener les plus redoutables complications, les démarches pressantes que fait la diplo-matie de M. de Bismark à Rome contre l'indépendance spirituelle du Saint-Siège.

wises sont fermées, dans toute l'Europe, le vendredi Saint, les dimanche et lundi de Paques. Il n'y a toujours que les agents de chan-ge français qui donnent le spectacle d'un scandaleux mépris de la civilisation dun scandareux mepristaut à tenir la Bour-se ouverte pendant ces jours Saints. Notez qu'il s'y fait très peu d'affaires et qu'il y aurait peu de préjudice à suivre l'exemple donné par toutes les autres capitales.

rée exécutée avec une délicatesse exquiseparl'éminentviolonistePaulMartin.

Les Variations sur un thême de Beethoven, exécutées à deux pianos par Saint-Saëns et Koszul ont qué une véritable ovation pour le compositeur et les deux virtuoses. C'est, du reste, un vrai chef d'œuvre qui allie la pureté du style classique à la fantai-sie du rythme et de l'harmonie; en un mot c'est du vrai Beethoven. Il faut y admirer surtout une Marche funebre magnifique et une fugue intéressante dont les développements sont aussi ingénieux que mélodiques.

Bref, cette soirée a été un triomphe complet pour l'illustre compositeur virtuose comme pour son excellent élève et ami, M. Koszul. RÉMY.

Prix de revient des Viandes DROITS D'OCTROI COMPRIS.

1°QUAL. 2°QUAL. 3°QUAL.

1 k° 1.60 1.36 1.17

1.55 1.22 0.89 Vache 1.66 1,30 1.50 1.86 1.60 1.50 Mouton Porc Roubaix, le 19 Mars 1875. Le Maire de Ros